



HAL
open science

**Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris.
Construire sa respectabilité, définir la violence et
revendiquer son droit à la sécurité dans l'espace public**

Hélène Le Bail

► **To cite this version:**

Hélène Le Bail. Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris. Construire sa respectabilité, définir la violence et revendiquer son droit à la sécurité dans l'espace public. Ya-Han Chuang; Anne-Christine Trémon. Mobilités et mobilisations chinoises en France, Terra HN éditions, pp.en ligne, 2020, 9791095908036. hal-03036177

HAL Id: hal-03036177

<https://sciencespo.hal.science/hal-03036177>

Submitted on 2 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris

Construire sa respectabilité, définir
la violence et revendiquer son droit
à la sécurité dans l'espace public

Hélène Le Bail

Avec l'ouverture des frontières de la Chine depuis les années 1980, les routes migratoires internationales se sont renouvelées et diversifiées. En outre, les transformations de l'économie chinoise dans les années 1990 et les vagues de privatisation des grandes entreprises d'État et de licenciements ont été un des facteurs composant les nouveaux « régimes migratoires » en Chine ¹ et expliquant l'apparition de nouveaux foyers d'émigration. En France, ces transformations de l'économie chinoise ont permis d'expliquer l'arrivée de nombreuses femmes originaires du Nord de la Chine ², en

provenance de régions n'ayant pas de tradition forte d'émigration à l'international. Les femmes originaires de provinces du nord de la Chine ont été les premières travailleuses du sexe chinoises à Paris ³ et demeurent majoritaires, même si les régions d'origine se sont diversifiées.

De manière schématique, on peut considérer que les femmes chinoises se prostituant à l'étranger suivent deux principales trajectoires. Les premières, souvent qualifiées d'escortes, se déplacent explicitement pour cette activité, travaillent, selon la législation des pays, soit *via* internet, soit dans des établissements, et circulent beaucoup grâce à des visas de court terme. Les secondes sont dans des parcours migratoires de plus long terme, souvent en situation irrégulière et n'ont pas forcément au départ pour projet de se prostituer, mais font plus ou moins ce choix face aux alternatives qui se présentent à elles sur le marché du travail ; elles sont plus souvent que les précédentes dans des conditions de travail précaires. Bien évidemment la frontière est parfois mince entre ces deux types de trajectoires : des femmes qui circulent peuvent à un moment rester dans un pays et se retrouver en situation irrégulière, des femmes en situation irrégulière peuvent se professionnaliser et organiser leur travail en circulant entre plusieurs pays. Dans les deux cas, les femmes peuvent passer d'un cadre de travail indépendant à un cadre plus contraint, voire à des situation d'exploitation, ou inversement.

Quel que soit leur mode de travail ou leur statut de résidence, la présence croissante de femmes chinoises dans le secteur du travail du sexe est un phénomène global qui attire l'attention des chercheurs en Asie ⁴, en Amérique du Nord ⁵, en Afrique ⁶, au Moyen-Orient ⁷, en Europe ⁸. Ces travaux font échos aux mobilités à l'intérieur de la Chine elle-même ⁹. Les formes de mobilité soulèvent

immanquablement des questions et des cadres d'analyse différents. Aux deux extrêmes d'un continuum, se trouveraient d'un côté celles qui profiteraient de la globalisation, auraient rejoint les privilégiés d'une classe mondiale ultra mobile et pourraient être qualifiées de travailleuses du sexe cosmopolites ¹⁰, de l'autre, celles qui seraient les victimes de la globalisation soit parce qu'elles seraient prises dans des réseaux internationaux de trafic des personnes, soit parce qu'elles occuperaient les positions les plus dévalorisées et seraient exploitées dans les grandes villes globales dans des secteurs d'activités souvent féminisés aux côtés des femmes de ménage, travailleuses domestiques ou aides à domicile ¹¹. La mobilité des femmes chinoises travailleuses du sexe s'inscrit donc dans le large spectre des nouvelles mobilités accompagnant la globalisation : mobilité circulaire et maîtrisée pour les plus privilégiées, mobilité limitée, voire contrainte pour les plus précaires. Dans ce chapitre qui porte sur l'expérience de ces migrantes chinoises dans l'espace propre à la ville de Paris, nous allons nous intéresser au cas des femmes plus précaires qui, une fois en situation irrégulière, se retrouvent immobilisées dans le pays de destination. Bien que très marginales, ou peut être parce qu'elles souffrent de cette marginalité, ces migrantes chinoises s'engagent pourtant dans des négociations avec les riverains et les autorités locales pour négocier leur appartenance ¹².

Ce chapitre porte sur les interactions entre les femmes chinoises migrantes travailleuses du sexe et les autorités locales de Paris. Il est basé sur une enquête qualitative par observation participante commencée fin 2013 et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. La première porte d'entrée sur le terrain a été le bénévolat dans un programme de terrain de Médecins du Monde qui mène des actions de prévention santé auprès des travailleuses du sexe. J'ai suivi et

participé aux activités des femmes chinoises décrites dans cet article, comme médiatrice, parfois actrice de certaines de leurs actions comme interprète (dialogue avec les riverains dans la rue, rendez-vous avec les élus ou les associations partenaires) ¹³. Si j'ai parfois été présente lors de rendez-vous non publics avec des élus politiques, les données utilisées pour ce chapitre ne sont que celles issues de textes publics ou de notes de terrain prises dans le cadre d'événements publics (réunions de quartiers, conférences de presse, etc.). Je suis bien sûr avertie des écueils de l'observation participante, mais défends la nécessité d'une telle approche pour étudier des groupes particulièrement stigmatisés de la population : être introduite par des personnes de confiance, passer du temps et établir soi-même un rapport de confiance est indispensable sur ce type de terrain. Faire avec, c'est-à-dire être impliquée là où est la priorité des personnes concernées, est le meilleur moyen d'établir cette confiance. Dans mon cas, la priorité était le plaidoyer et le dialogue avec les autorités locales, je m'y suis donc impliquée tout en faisant un travail de prise de distance et de réflexivité au cours du terrain et au moment de l'analyse.

Le chapitre porte sur le cas de la prostitution de rue, la plus visible à Paris et celle qui a été source de conflits et de débats en termes d'occupation et de gestion de l'espace public. Autrement dit, le cas de la prostitution chinoise de rue à Paris permet de réfléchir à l'inscription dans la ville d'un groupe très spécifique de migrantes et à la façon dont elles formulent leur appartenance urbaine, appartenance au quartier tout d'abord, mais aussi appartenance plus large à la cité quand elles tentent de défendre leur légitime usage de l'espace public et leurs droits en tant que victimes de violences. Si la citoyenneté se mesure plus aux actes qu'au statut ¹⁴, les migrantes

chinoises travailleuses du sexe font acte de citoyenneté ¹⁵ en défiant les définitions de la diversité et des violences de genre qui les excluent — et les mesures politiques qui découlent de ces définitions — quand bien même leurs tentatives auront été des échecs comme nous le décrivons ci-dessous.

Quand la marginalité et les violences amènent à revendiquer son droit de cité

Au tournant du XXI^e siècle, quelques migrantes chinoises ont commencé à vendre des services sexuels à Paris dans le quartier de la rue Saint-Denis (II^e et X^e arrondissements), mais aussi dans des quartiers qui n'étaient pas des lieux connus de prostitution tels que Belleville (X^e, XI^e, XIX^e et XX^e arrondissements) et la porte de Choisy (XIII^e arrondissement) ¹⁶. Aujourd'hui les estimations amènent à considérer les femmes chinoises dans la région parisienne comme l'un des principaux groupes de nationalité parmi les travailleuses du sexe, aux côtés des Européennes de l'Est, des Nigériennes et des Latino-américaines ¹⁷. Elles sont en effet particulièrement visibles dans ces quartiers où il n'y a pas, ou très peu, d'autres personnes se prostituant.

Les travaux de recherche de Florence Lévy sur les migrants venus du nord de la Chine a permis de connaître le parcours des femmes dont

nous parlons. En effet, les femmes chinoises travailleuses du sexe à Paris sont, au début des années 2000, presque exclusivement originaires des trois provinces du nord-est de la Chine (d'abord le Liaoning, mais aussi le Jilin et le Heilongjiang 18) et le sont encore majoritairement aujourd'hui, quoique que la diversification des régions d'origine avance 19. Une des spécificités de ce groupe de migrantes est leur âge : la plupart a migré autour de la quarantaine. C'est un âge élevé aussi bien en comparaison des autres migrants chinois que des migrantes d'autres nationalités dans le milieu de la prostitution. Elles migrent en outre hors des réseaux traditionnels (celui des Wenzhou dans le cas de la France) et sont souvent isolées. Ces deux caractéristiques sont importantes pour comprendre les choix limités qu'elles ont en terme d'emploi : beaucoup d'employeurs préfèrent employer des personnes plus jeunes et elles ne peuvent bénéficier de réseaux de connaissance. Selon Florence Lévy, ces migrantes chinoises trouvaient à leur arrivée des emplois dans les familles chinoises, comme garde d'enfant ou domestique, certaines évoluaient vers des emplois de femme de ménage ou d'aide à domicile pour des familles françaises, ou encore des emplois dans des salons de manucure ou de massage, mais, à la différence des emplois dans les familles chinoises, le permis de résidence est alors souvent un obstacle à l'embauche. Parmi ces migrantes, un petit nombre fait le choix du travail du sexe, comme activité d'appoint ou comme unique activité 20. Alors que les possibilités professionnelles sont très restreintes pour ces femmes sans papiers, sans réseaux sociaux, souvent endettées par le prix du voyage (voire endettées avant leur départ en Chine) et ne parlant pas français, la prostitution est selon elles un choix. La plupart en entendent parler dans les dortoirs où elles logent en collectif et sont introduites dans le milieu par une compatriote plus ou moins intéressée par une commission financière.

Les femmes relatent la difficulté de faire le choix d'une activité très stigmatisée et qui les expose aux violences, mais beaucoup expliquent de façon pragmatique ce choix qui permet de gagner plus d'argent et de rembourser plus vite leurs dettes, mais aussi de reconquérir une indépendance par comparaison aux conditions de travail dans les familles chinoises qui les embauchent. Beaucoup s'engagent dans la prostitution parce qu'elles ne trouvent pas de travail dans le « marché chinois » de Paris ou ne trouvent que des emplois où elles sont exploitées du fait de leur situation de résidence irrégulière. Comparées à des migrants plus jeunes, ces femmes dans la quarantaine migrent très souvent pour réaliser des projets précis : économiser pour payer un appartement à leur fils et bien le marier ; payer les frais d'hospitalisation de leurs parents ou mari ; essayer des dettes importantes en Chine, etc. Un de leurs objectifs est de gagner rapidement de l'argent.

Si, dans la première décennie les associations de terrain estimaient que ces travailleuses du sexe étaient relativement indépendantes (si ce n'est qu'elles devaient souvent louer des appartements aux prix excessifs du fait du risque encouru par le loueur pouvant tomber sous le coup de la loi pour proxénétisme hôtelier), un nombre croissant d'entre elles a aujourd'hui recours à des intermédiaires pour faciliter leur travail. En d'autres termes, un nombre croissant d'entre elles travaillent de façon moins indépendante, même si c'est leur choix. En outre, les femmes qui arrivent aujourd'hui sont souvent plus jeunes, certaines arrivent grâce à de nouveaux réseaux de connaissances (plus ou moins familiaux) qui se mettent en place et, surtout, certaines arrivent grâce à des intermédiaires pour directement travailler dans la prostitution, ne restent que le temps de leur visa touristique et ont déjà circulé dans d'autres pays.

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, les femmes chinoises travailleuses du sexe sont marginalisées à la fois dans la société française, en raison de leur statut de séjour irrégulier, de la stigmatisation de leur activité et de la barrière de la langue, et parmi la population issue de l'immigration chinoise. Cette marginalité explique en grande partie qu'elles soient victimes de nombreuses formes de violences. D'une part, comme toutes les travailleuses du sexe migrantes, elles sont exposées aux violences physiques et sexuelles d'agresseurs se faisant souvent passer pour des clients et aux insultes quotidiennes dans la rue ²¹. Au-delà de ce type d'agressions, les travailleuses du sexe sont aussi, partout dans le monde, la cible de violences institutionnelles du fait de la répression de leur activité ²². Les travailleuses du sexe chinoises ont ainsi été la cible d'opérations de police appliquant la loi de pénalisation du racolage, entre 2003 et 2016 ²³, mais aussi d'opérations de contrôle d'identité ciblées (interdites par la loi). Ces opérations de police ont été qualifiées de harcèlement par une enquête de la Commission nationale Citoyens-Justice-Police en 2011 ²⁴.

Les deux quartiers de Paris sur lesquels ce chapitre se focalise, Belleville et la porte de Choisy, sont des quartiers qui ont connus d'importantes opérations de police visant les travailleuses du sexe chinoises. Dans le quartier de Belleville, qui est le quartier où la prostitution de rue chinoise est la plus visible et où plusieurs plaintes sont remontées vers les mairies, les opérations de lutte contre le racolage ont été systématiques à certaines périodes. Dans le quartier de la porte de Choisy, le nombre de femmes travaillant dans la rue est beaucoup moins élevé mais la tolérance des riverains également. Les opérations de contrôle dans le XIII^e ont été moins visibles, mais la mairie a fortement médiatisé une soi-disant opération de lutte contre

le proxénétisme. En 2013, la police y avait lancé une opération visant un réseau de proxénétisme ²⁵, mais qui avait pour objectif, sûrement dès sa conception, mais surtout dans ses effets, de fragiliser les travailleuses du sexe elles-mêmes : parmi les 30 personnes arrêtées, seules huit ont été mises en examen pour proxénétisme hôtelier, les autres, 22 personnes, étaient des travailleuses du sexe, donc des victimes selon la définition du proxénétisme. Le résultat pour les femmes relâchées rapidement a été leur précarisation : elles ont perdu leur logement et ont mis deux ans à récupérer les biens confisqués ²⁶.

Les deux quartiers relèvent de mairies socialistes qui mettent en avant leur diversité à la fois sociale et culturelle. Pour ce qui est de la diversité culturelle, la présence de commerces et d'une vie associative asiatique est l'un des ingrédients essentiels que les acteurs municipaux d'arrondissement cherchent à valoriser ²⁷. Mais ce sont aussi des quartiers socialement diversifiés, le XIII^e mettant surtout en avant son caractère familial de classe moyenne, alors que Belleville est plus populaire et doit gérer un processus de gentrification. Dans les deux cas, qu'il s'agisse de défendre une image ou de gérer la transformation du quartier, les objectifs tendent à exclure certains comportements considérés comme indésirables. Ainsi les deux mairies des XIII^e et XIX^e arrondissements ont privilégié une approche répressive lorsqu'il s'agit de traiter de la question des travailleuses du sexe (ainsi que d'autres populations ou activités stigmatisées) dans les espaces publics. C'est dans un tel contexte de quartiers à la fois très mélangés et théâtres d'une répression visant les femmes chinoises se prostituant que ces dernières ont commencé à se mobiliser. Alors que les opérations de police étaient considérées comme abusives par les associations

soutenant ces migrantes chinoises, ces femmes ont commencé à s'organiser avec l'aide de leurs alliés ²⁸ et à contester le traitement fait de leur présence, à demander à être reconnues comme usagères légitimes de l'espace public et comme victimes, plutôt que source d'insécurité.

Une (vaine) tentative de redéfinition de la diversité locale : être reconnues comme usagères légitimes de l'espace public.

Fin 2014, une centaine de travailleuses du sexe chinoises, pour la plupart du quartier de Belleville, a créé un collectif *Les Roses d'Acier* ²⁹. Un de leurs objectifs était de trouver un moyen de dialoguer avec les habitants du quartier afin de se faire mieux connaître et dans l'espoir que ces derniers déposent moins de plaintes contre elles. Ces plaintes des riverains sont en effet supposées être la raison du soutien des mairies aux opérations de police les visant dans les quartiers. En mai 2015, le maire du XIX^e arrondissement organisa une réunion de quartier à Belleville sur la question de la prostitution chinoise. Il avait alors déclaré : « La prostitution met en danger la belle diversité de Belleville » (notes de terrain). Il considérait que la prostitution était

incompatible avec ce quartier familial. Il sous-entendait dans son discours que la « *belle diversité* » — à la fois diversité sociale et héritage des nombreuses vagues d'immigration — était certes l'identité du quartier, mais aussi un défi et que la prostitution mettait à mal un fragile équilibre. Autrement dit, les travailleuses du sexe ne pouvaient pas être incluses dans la définition de la diversité. Belleville, quoiqu'encore assez populaire, est un quartier en voie de transformation et de gentrification. Nombre de travaux de recherche ont montré comment la transformation de quartiers populaires repose souvent sur des discours autour de la ville cosmopolite où le cosmopolitisme n'est pas pris dans le sens d'un style de vie individuel (être un citoyen du monde) mais dans le sens d'une attitude collective, une sorte d'ouverture aux différences et à la diversité, une tendance à valoriser et promouvoir la diversité (c'est d'ailleurs avec le concept de « diversité » que cette notion de ville cosmopolite est traduite en politique française). Les politiques de renouveau urbain, surtout dans les quartiers en voie de gentrification, mettent souvent en avant les notions de cosmopolitisme ou de diversité, néanmoins tout en prônant cette diversité, la définir amène les collectivités à délimiter jusqu'où les différences seront acceptables.

Les questions de savoir qu'elle différence est "acceptable", qui va en décider et quel en sera l'impact sur la diversité mettent en évidence que les soi-disant stratégies cosmopolites sont de nature politique ³⁰.

Les discours de la « diversité » dans les quartiers en voie de gentrification tendent à correspondre aux intérêts de certains résidents — en général les plus riches et donc les derniers arrivés — et pas d'autres résidents souvent catégorisés comme des nuisances

tels les jeunes, les SDF, les vendeurs à la sauvette ou les travailleuses du sexe ³¹. Les travailleuses du sexe ne font en général pas partie de cette diversité acceptable et n'ont pas les moyens de participer à sa définition ³². C'est pourtant ce qu'a tenté de faire le collectif *Les Roses d'Acier*.

En réponse aux déclarations du maire du XIXe qui annonçaient clairement un renforcement des opérations de police dans le quartier, le collectif a lancé une opération pour créer du dialogue avec les riverains en espérant qu'ils donnent une autre inflexion à la politique locale. Lors d'une réunion extraordinaire du collectif *Les Roses d'Acier* qui rassembla plus de 60 personnes, les migrantes chinoises décidèrent, non sans humour, de lancer une opération de balayage : puisqu'on voulait les balayer hors du quartier, puisqu'elles salissaient la belle diversité du quartier, elles allaient concrètement balayer les rues du quartier. « Ils disent qu'à cause de nous Belleville n'est plus belle ³³ », elles allaient donc ré-embellir les rues. Ce balayage des rues, qui se répéta plusieurs fois au cours de l'été 2015, était accompagné de flyers et d'alliés venus expliquer aux passants le sens de leur action et leur proposer de discuter ³⁴. Les femmes ont ainsi produit un discours où elles tentaient de se rendre « acceptables » : elles se présentaient comme des usagères légitimes de la ville comprenant bien le souci des parents étant elles-mêmes mères de famille. Elles revendiquaient leur droit à être reconnues comme faisant partie du quartier ainsi qu'elles le répétaient dans de nombreux discours au fil des mois, dont celui prononcé dans la rue (devant quelques riverains et quelques journalistes) par la présidente du collectif lors de la première opération de balayage le 24 juin 2015.



En balayant le sol ici, nous prenons nos responsabilités.

Aujourd'hui, nous vivons ici. Nous rions ici, nous pleurons ici, nous travaillons ici, faisons les courses ici, prenons du soleil ici. Certaines d'entre nous sont mariées, ont des enfants, forment des familles. Mes sœurs, aujourd'hui, nous acquérons une responsabilité de plus, celle d'être dans ce quartier.

Ici, je voudrais simplement poser cette question : qu'est-ce qu'une belle ville ? De quoi Belleville est-t-il le nom ? Ils nous ont dit, qu'à cause de nous, Belleville n'est plus belle, parce que nous sommes laides, nous sommes sales et nous sommes ignobles. Mais qui sont-ils pour nous juger ? Sont-ils plus beaux que nous, plus propres que nous, plus nobles que nous ? Je ne suis pas d'accord, parce que résoudre des questions sociales avec la violence, c'est nous humilier, nous traiter de tous les noms ; c'est nous balayer comme des tumeurs sociales ; ignorer notre voix, c'est ignorer notre existence, ignorer nos vies.

Discours du 24 juin 2015, opération de balayage.



Flyer des Roses d'Acier pour annoncer le balayage collectif du 24 juin 2015

Crédits - Les Roses d'Acier

Le flyer distribué le jour de la première opération de balayage illustre le processus de politisation du collectif. Il croise les choix d'action locale des femmes migrantes — proposition d'un moment convivial, le « pic-nic », et d'un mode d'action symbolique, le « nettoyage solidaire » — et des revendications plus politisées issues de leur dialogue avec les alliés (listés en petit en bas du flyer) et permettant une montée en généralité — contre la répression policière, pour la régularisation des sans-papiers. Ce flyer rend surtout visible leur argumentaire : le dialogue et la convivialité (le haut du flyer) seraient la meilleure stratégie, selon elles, pour déconstruire les discours qui les excluent de l'espace public et entraînent la répression et les

arrestations (bas du flyer).

Dans le quartier de la porte de Choisy également, l'association *Les Roses d'Acier* a tenté de motiver le dialogue. Pendant l'été 2017, le maire du XIII^e arrondissement avait posté sur sa page Facebook une vidéo relayée par plusieurs médias dans laquelle il appelait le ministre de l'Intérieur à renforcer « les moyens nécessaires à la prévention, au renseignement et à la répression ». Il pointait du doigt dans son quartier « des ventes à la sauvette illégales, des tables de jeu clandestines, des prostituées qui sont installées devant l'école », qu'il associait plus loin à des « dérives mafieuses ». Il présentait tout cela comme incompatible avec un quartier familial et rappelait que son rôle et celui du ministre étaient « de garantir la sécurité et la qualité de vie des habitants ». Dans ce cas également, les travailleuses du sexe chinoises, et d'autres, sont définies en creux comme des habitantes non légitimes. Le problème supplémentaire est que certaines étaient reconnaissables sur la vidéo prise en caméra cachée par la mairie, soulignant ainsi le peu de respect pour leur vie privée alors qu'il est évident qu'elles cachent leur activité à leur famille en Chine.

En découvrant cette vidéo, les femmes chinoises du collectif *Les Roses d'Acier* se sont rapprochées d'associations alliées pour voir comment réagir. Après quelques réunions elles ont préparé une lettre de réponse où elles proposaient d'ouvrir le dialogue, une façon de se réaffirmer comme partie prenante du quartier :

Nous sommes les travailleuses du sexe du XII^e arrondissement. Nous vous écrivons pour vous faire part de notre colère au sujet de votre vidéo postée sur Facebook le 11 juillet 2017 concernant la sécurité, et la répression des « dérives mafieuses » dans la rue. Nous espérons plutôt pouvoir instaurer un dialogue raisonné avec la mairie et les habitants pour améliorer la sécurité et le cadre de vie de notre arrondissement.

Lettre des Roses d'Acier au maire du XIII^e arrondissement, août 2017.

Dans les deux quartiers, les maires concernés n'ont pas répondu aux tentatives d'entrer en dialogue avec le collectif. Même si d'autres élus ont répondu aux appels comme nous le verrons ci-dessous, les tentatives de devenir des riveraines légitimes, ayant des choix de vie différents, mais acceptables, n'ont pas abouti. Quand bien même, entre les deux événements évoqués, la loi a changé et le racolage a été dépénalisé (loi du 13 avril 2016 ³⁵), les travailleuses du sexe chinoises ne sont pas devenues plus légitimes.

Une (vaine) tentative de redéfinition des violences : victimes de l'insécurité plutôt que de la prostitution.

L'enjeu pour ces femmes chinoises et leurs alliés était aussi de modifier, voire d'inverser, les représentations de l'insécurité et de la victime. Ainsi, dans leur lettre au maire du XIII^e arrondissement, les

femmes chinoises remettaient en question la façon de présenter les problèmes de sécurité :

Tous les jours nous sommes les cibles d'insultes, de crachats, de vols, de violences physiques et d'agressions sexuelles. Nous éprouvons tous les jours dans nos corps l'insécurité qui règne dans le XIIIe arrondissement. Alors que nous ne menaçons pas la sécurité d'autrui, nous-mêmes vivons dans la peur constante d'être agressées. Déjà que nous ne sommes pas respectées par la société, non seulement vous ne vous préoccupez pas des violences que nous subissons, mais vous appelez à ce que nous soyons la cible de répression. En ce faisant, vous nous enfoncez encore plus dans le désespoir. Votre discours n'apporte aucune solution aux problèmes, mais au contraire renforce l'hostilité de la société à notre égard, et cautionne les violences perpétrées contre nous. Nous vous invitons à réfléchir à cela, changer votre regard, et nous aider à trouver des solutions.

Lettre des Roses d'Acier au maire du XIIIe arrondissement, août 2017.

Cet extrait de lettre montre la tentative d'inverser la logique et de revendiquer le droit d'être reconnues comme victimes de l'insécurité et des violences, plus que source d'insécurité. Selon elles, les discours comme celui du maire du XIIIe et les opérations de police ne font que confirmer leur stigmatisation et renforcer leur sentiment de ne pas être légitimes à aller porter plainte auprès d'une police qui les harcelait. Cette situation créerait une forme d'impunité pour les délinquants et agresseurs les visant et une augmentation des violences pouvant contribuer à un sentiment plus général d'insécurité et donc conforter les plaintes des riverains et leurs demandes de plus de répression de la prostitution. Autrement dit, elles voulaient dénoncer un « cercle vicieux ³⁶ » dans lequel elles étaient plus les victimes que la cause de l'insécurité.

La présence de la prostitution dans les espaces urbains et résidentiels a toujours fait l'objet d'anxiété morale et soulevé une opposition

reposant sur les revendications d'espaces familiaux protégés et les craintes d'une dégradation de l'environnement ; ces anxiétés ont nourri des « *strategies of spatial containment* 37 ». Les politiques donnant la priorité à la tranquillité publique, à l'éviction de potentielles sources de désordre dans les rues, peuvent expliquer en partie pourquoi peu de mesures sont prises au niveau local pour répondre aux situations de surexposition aux violences des travailleuses du sexe. Toutefois un autre élément d'explication est l'avancée et le succès dans la sphère politique française de l'approche prohibitionniste, ou néo-abolitionniste dans le traitement de la question de la prostitution : une approche qui tend à exclure les travailleuses du sexe, en tant que minorité sexuelle, de la diversité acceptable. Paris est l'une des villes qui soutient particulièrement cette approche 38. Or l'impact d'une telle approche est que les solutions concrètes proposées ne sont pas de lutter contre les violences dont elles sont victimes dans l'espace public, mais de les aider à « quitter la rue ». Autrement dit la solution proposée est de les pousser à arrêter la prostitution et de ne pas être visibles dans l'espace public 39.

Cette opposition dans les choix de politique locale a été particulièrement bien illustrée en 2015 lorsque les élus du groupe écologiste de Paris ont tenté d'inverser la logique. Après l'action de balayage des rues décrite ci-dessus, le *Groupe Écologie de Paris* est entré en contact avec le collectif *Les Roses d'Acier* et a voulu répondre à leur requête d'être mieux protégées contre les violences. Les élus ont alors proposé une même résolution dans quatre conseils municipaux d'arrondissement (Xe, XIe, XIXe et XXe) ainsi qu'au Conseil de Paris. Cette résolution a engagé des débats violents au sein des conseils. La résolution portait sur la demande d'une meilleure protection des

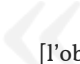
travailleuses du sexe au lieu d'en faire une cible des politiques de lutte contre l'insécurité ⁴⁰.

Extrait de la résolution du Groupe Écologie de Paris :

- demande au Préfet que les moyens policiers soient réaffectés à la lutte contre les violences faites aux prostituées ;
- [propose] la constitution d'un panel citoyen, afin de trouver des solutions concertées avec l'ensemble des acteurs, dont les représentantes des personnes prostituées elles-mêmes.

« Conseil municipal et départemental des lundi 29, mardi 30 juin, mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet 2015 », 23 septembre 2015 ⁴¹.

Les conseillers municipaux socialistes, communistes, mais aussi des partis de droite ont partout voté contre la proposition de réassigner les forces de police à la protection des travailleuses du sexe contre les diverses violences dont elles sont victimes (coups, viols, exploitation, trafic des êtres humaines) plutôt qu'à la répression du racolage. Un des arguments était que ne pas réprimer l'activité allait favoriser l'« institutionnalisation de la prostitution » qui était alors définie comme « l'une des plus violentes expressions du patriarcat ». Ainsi les arguments relevant de la tranquillité publique et des approches néo-abolitionnistes (alors en plein débat au Parlement) étaient présentés comme convergents par exemple par un vœu de la mairie du XIX^e arrondissement opposé au vœu du *Groupe Écologie de Paris* et présenté ainsi par son maire :



[l'objet de ce vœu est d'] affirmer clairement et posément que nous sommes mobilisés pour mettre fin à cette scène de prostitution, dans une approche qui concilie lutte déterminée contre les réseaux, accompagnement vers leurs droits des femmes victimes, prévention sanitaire, parcours de sortie et, à court terme, libération de l'espace public ⁴².

Cette convergence des arguments a permis de présenter la répression comme un moyen de protection. Dans la citation ci-dessus apparaît nettement comment décrire les femmes comme victimes de la traite des êtres humains permet de réduire leurs droits au seul droit à « sortir de la prostitution » et comment cela est confondu avec l'objectif de « libérer l'espace public » de leur présence. Le devoir de protection et la volonté de tranquilliser la ville se retrouvent ainsi confondus.

Pour conclure

Les arguments combinés des logiques politiques de tranquillité publique et des politiques néo-abolitionistes de la prostitution ont ainsi convergé pour exclure les travailleuses du sexe chinoises de discours inclusifs propres à des quartiers marqués par une forte mixité sociale et culturelle et pour les exclure de discours sur la lutte contre les violences de genre et le harcèlement dans les espaces publics ⁴³. L'étude de cas présentée ci-dessus a illustré les tentatives de femmes chinoises migrantes de questionner les politiques locales, et par là de s'affirmer comme citoyennes *de facto* malgré leur forte

marginalité, voire stigmatisation 44.

Dans nombre d'autres contextes, des chercheurs ont démontré comment la voix des femmes migrantes pauvres est difficilement audible et comment même les associations féministes tendent à les enfermer dans une position de victime et non de potentiels sujets politiques 45. Ceci est particulièrement le cas pour les migrantes travailleuses du sexe. Dans le contexte français, la prostitution a été définie comme une violence *per se* contre les femmes, une définition qui est depuis toujours contestée 46. La loi de 2016 sur la prostitution qui a adopté une perspective néo-abolitionniste 47 et qui a introduit la pénalisation des clients 48, a de nouveau divisé les féministes sur la meilleure façon de traiter les personnes se prostituant : faut-il les traiter comme des personnes autonomes ou comme des victimes de la prostitution ?

Le cas de la mobilisation des femmes chinoises travailleuses du sexe à Paris présenté ici met en évidence des parcours migratoires difficiles et précaires, mais où l'autonomie est toujours présente. Ce cas d'étude vient aussi démontrer la difficulté de modifier les normes sociales dominantes pour inclure ces femmes pourtant capables de formuler leurs demandes au sein de débats politiques, autrement dit d'être des citoyennes actives 49. En particulier, il souligne la difficulté d'élargir les perspectives des plans de lutte contre les violences de genre dans l'espace public à des femmes plus marginales 50 : des travaux de recherche critique sur ces questions ont mis en évidence que les politiques urbaines participatives continuent de marginaliser les groupes de femmes les plus discriminées et donc de favoriser les points de vue des femmes privilégiées, comme cela a été démontré dans le cas des jeunes femmes de banlieue, des femmes racisées ou voilées 51.

Notes et compléments

- 1 Voir Xiang Biao, « The Making of Mobile Subjects : How Institution Reform and Outmigration Intersect in Northeast China », *Development*, vol. 50, n. 4, 2007, p. 69-74.
- 2 Florence Lévy, « The Migration of Women from Northern China : A Gender-oriented Choice ? », *China Perspectives*, n. 4, 2012, p. 43-51. [Accéder au PDF](#).
- Chloé Cattelain, Marylène Lieber, Claire Saillard et Sébastien Nguyen, « Les Déclassés du Nord », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n. 3, 2005, p. 27-52. [Lire en ligne](#).
- 3 Florence Lévy et Marylène Lieber, « Sex and Emotion-based Relations as a Resource in Migration : Northern Chinese Women in Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n. 5, 2011, p. 3-29. [Lire en ligne](#).
- 4 Meihua Chen, « Sexualized Border Control : the Investigation of “Phony Marriage” and the Exclusion of Chinese Migrants/Sex Workers », *Taiwanese Sociology*, n. 19, 2010, p. 55-105. [Lire en ligne](#) (en chinois).
- Christine B. N. Chin, *Cosmopolitan Sex Workers : Women and Migration in a Global City*, Oxford University Press, 2013.
- Ko-lin Chin et James O. Finckenauer, *Selling Sex Overseas : Chinese Women and the Realities of Prostitution and Global Sex Trafficking*, NYU Press, 2012.
- 5 Ko-lin Chin et James O. Finckenauer, *Selling Sex Overseas : Chinese Women and the Realities of Prostitution and Global Sex Trafficking*, NYU Press, 2012.
- Elene Lam, « Inspection, Policing and Racism : How Municipal By-laws Endanger the Lives of Chinese Sex Workers in Toronto », *Canadian Review of Social Policy / Revue Canadienne de Politique Sociale*, n. 75, 2016, p. 87-112. [Lire en ligne](#).
- 6 Basile Ndjio, « Sex and the Transnational City : Chinese Sex Workers in the West African City of Douala », *Urban Studies*, vol. 54, n. 4, 2017, p. 999-1015.
- Patience Biligha Tolane, *Les travailleuses du sexe chinoises au Cameroun : perspectives anthropologiques sur une migration*, thèse de doctorat en anthropologie sous la direction de Monique Sélim et de Pascale Absi, université Paris Sorbonne, 2016.
- 7 Je n'ai pas trouvé de référence pour le Moyen-Orient, toutefois mes propres enquêtes indiquent des séjours des femmes interviewées à Dubaï.
- 8 Leur présence est observée en Grande-Bretagne, en France, en Hollande, en Espagne et en Italie :
- Stefano Becucci, « La criminalità cinese in Italia », *Quaderni di Sociologia*, n. 57, 2011, p. 43-65. [Lire en ligne](#).
- Teresa Madueño Hidalgo, « The Commodification of Chinese Women in Spain », *Translocal Chinese : East Asian Perspectives*, vol. 13, n. 2, 2020, p. 183-204.

9 Tiantian Zheng, *Red Lights : The Lives of Sex Workers in Postsocialist China*, University of Minnesota Press, 2009.

- Min Liu, *Migration, Prostitution and Human Trafficking : The Voice of Chinese Women*, Routledge, 2017.

10 Christine B. N. Chin, *Cosmopolitan Sex Workers : Women and Migration in a Global City*, Oxford University Press, 2013.

11 Teresa Madueño Hidalgo, « The Commodification of Chinese Women in Spain », *Translocal Chinese : East Asian Perspectives*, vol. 13, n. 2, 2020, p. 183–204.

12 Ya-Han Chuang et Hélène Le Bail, « How marginality leads to inclusion : insights from mobilizations of Chinese female migrants in Paris », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 43, n. 2, 2020, p. 294-312.

13 Ce terrain a été complété par une coopération avec Marylène Lieber, spécialiste des questions de genre dans l'espace public. Cette dernière a interrogé des élus et des agents administratifs de Paris autour de la question. Deux publications seront très prochainement publiées :

- Marylène Lieber et Hélène Le Bail (papier accepté), « Aren't Sex Workers Women ? Ladies, Sex Workers and the Contrasting Definitions of Safety and Violence », *ACME. An International Journal for Critical Geographies*.

- Hélène Le Bail et Marylène Lieber, « Sweeping the Streets, Cleaning Morals in Paris : Chinese Sex Workers Claiming Their Belonging to the Cosmopolitan City », in Catherine Lejeune, Delphine Pagès-El Karoui, Camille Schmoll et Hélène Thiollet (dir.), *Migration, Urbanity and Cosmopolitanism in a Globalized World*, Springer-IMISCOE, 2021.

14 Yasemin Nuhoğlu Soysal, *Limits of Citizenship : Migrants and Postnational Membership in Europe*, University of Chicago Press, 1994.

15 Irene Bloemraad, « Theorising the Power of Citizenship as Claims-Making », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, n. 1, 2018, p. 4-26.

16 Situer la rue Saint-denis :



Situer Belleville et Choisy :



17 La plupart des acteurs et des publications font référence aux mêmes chiffres diffusés par l'OCRTEH et qui sont basés sur les données de la police (affaires de proxénétisme et arrestations pour racolage).

- Voir aussi Gwénaëlle Mainsant, 2014. « Comment la "Mondaine" construit-elle ses populations cibles ? Le genre des pratiques policières et la gestion des illégalismes sexuels. », *Genèses*, n. 97, 2014, p. 8-25. [Lire en ligne](#).

Selon l'ONG Médecins du Monde, qui a un programme de prévention auprès des femmes chinoises travailleuses du sexe depuis 2004 ([en savoir plus](#)), le nombre de femmes chinoises à Paris serait passé de 300-400 personnes en 2005, à plus de 600 en 2010 et plus de 1000 en 2015. Médecins du Monde, rapports d'activités du programme *Lotus Bus*, 2005-2015, non publiés.

18 Situer les provinces du nord-est :



19 Rapports d'activité du *Lotus Bus*, Médecins du Monde, diverses années, non publiés.

20 Florence Lévy, « The Migration of Women from Northern China : A Gender-oriented Choice ? », *China Perspectives*, n. 4, 2012, p. 43-51. [Accéder au PDF](#).

- Florence Lévy et Marylène Lieber, « Sex and Emotion-based Relations as a Resource in Migration : Northern Chinese Women in Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 52, n. 5, 2011, p. 3-29. [Lire en ligne](#).

21 Rapport d'enquête « Travailleuses du sexe chinoises à Paris face aux violences », Médecin du Monde, 2012. [Lire en ligne](#).

Parmi les personnes sondées, 38 % avaient été victimes de viol pendant leur activité, 23 % victimes de séquestration et 17 % de menace de mort. 86 % avaient répondu avoir été victime au moins d'une forme de violence. La méthode d'enquête reposait sur un questionnaire composé de questions fermées et de questions ouvertes, 86 personnes avaient répondu.

- Voir aussi Lilian Mathieu, « Quand "la peur devient une existence" : Sur la place de la violence dans le monde de la prostitution », *L'Homme et la société*, n. 143-144, 2002, p. 47-63. [Lire en ligne](#).

22 Gwénaëlle Mainsant, « Gérer les contradictions du droit "par le bas". Logiques de police en concurrence dans le contrôle de la prostitution de rue à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales* n. 198, 2013, p. 23-34. [Lire en ligne](#).

23 Gwénaëlle Mainsant, « Gérer les contradictions du droit "par le bas". Logiques de police en concurrence dans le contrôle de la prostitution de rue à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales* n. 198, 2013, p. 23-34. [Lire en ligne](#).

24 Commission nationale Citoyens-Justice-Police, « Un harcèlement institutionnalisé, Les prostituées chinoises et le délit de racolage public », 2011. [Lire en ligne](#).

- 25 Le maire du XIII^e arrondissement félicitait le travail de la police sur sa page internet :
« Démantèlement de réseaux de prostitution dans le 13^e ».
- Voir aussi *Le Parisien*, « Trente prostituées et proxénètes arrêtés à Paris », 10 décembre 2013. Lire en ligne.
- 26 La question a été posée du pourquoi avoir fait le choix d'une opération très visible en entrant parfois de force dans les appartements si ce n'est pour servir d'affichage et faire pression sur les travailleuses du sexe : *Le Canard enchaîné*, 18 décembre 2013.
- Voir aussi Hélène Le Bail, « Les travailleuses du sexe chinoises entre répression et revendication », *La vie des Idées*, 30 mai 2017. Lire en ligne.
- 27 Léo Kloeckner, « Belleville, quartier chinois à la croisée des flux migratoires », in Thierry Sanjuan (dir.), *Les chinatowns : trajectoires urbaines de l'identité chinoise à l'heure de la mondialisation*, Prodig, 2017, p. 245-279. Lire en ligne.
- Michelle Guillon et Isabelle Tabaoda-Leonetti, *Le triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris*, CIEMI/L'Harmattan, 1986.
- 28 Hélène Le Bail, « Mobilisation de femmes chinoises migrantes se prostituant à Paris. De l'invisibilité à l'action collective », *Genre, sexualité & société*, n. 14, 2015. Lire en ligne.
- 29 Les Roses d'Acier, « What give them the right to judge us ? », *Open Democracy*, mars 2016. Lire en ligne.
- Hélène Le Bail, « Mobilisation de femmes chinoises migrantes se prostituant à Paris. De l'invisibilité à l'action collective », *Genre, sexualité & société*, n. 14, 2015. Lire en ligne.
- Hélène Le Bail, « Les travailleuses du sexe chinoises entre répression et revendication », *La vie des Idées*, 30 mai 2017. Lire en ligne.
- 30 Craig Young, Martina Diep et Stephanie Drabble, « Living with Difference ? The "Cosmopolitan City" and Urban Reimaging in Manchester », *UK Urban Studies*, vol. 43, n. 10, 2006, p. 1687-1714.
- 31 Anne Clerval et Antoine Fleury, « Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris », *L'Espace Politique*, vol. 8, n. 8, 2009, p. 1-17. Lire en ligne.
- Anne Clerval, *Paris sans le peuple : la gentrification de la capitale*, La Découverte, 2017.
- 32 Voir :
- Phil Hubbard, Andrew Gorman Murray et Catherine Nash, « Sex and the City : Sexuality and Urban Order/Disorder », in John R. Short (dir.), *A Research Agenda for Cities*, Edward Elgar Publishing, 2017, p. 69-81.
- Amandine Chapuis, « Touring the Immoral. Affective Geographies of Visitors to the Amsterdam Red-Light District », *Urban Studies*, numéro thématique « Sex, Consumption and the City », coordonné par Andrew Gorman-Murray, Phil Hubbard et Adam Weaver, vol. 54, n. 3, 2016, p. 616-632.

- 33 Les Roses d'Acier, « What give them the right to judge us ? », *Open Democracy*, mars 2016. Lire en ligne.
- 34 J'ai détaillé dans les articles suivants qui étaient les alliés du collectif ayant permis la mise en place des actions ainsi que la réception de leurs activités par les médias :
- Hélène Le Bail, « Mobilisation de femmes chinoises migrantes se prostituant à Paris. De l'invisibilité à l'action collective », *Genre, sexualité & société*, n. 14, 2015. Lire en ligne.
 - Hélène Le Bail, « Les travailleuses du sexe chinoises entre répression et revendication », *La vie des Idées*, 30 mai 2017. Lire en ligne.
 - Ya-Han Chuang et Hélène Le Bail, « How marginality leads to inclusion : insights from mobilizations of Chinese female migrants in Paris », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 43, n. 2, 2020, p. 294-312.
- 35 Loi française du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. [Accéder au texte de loi et en savoir plus sur vie-publique.fr.](#)
- 36 Cet argument avait été formulé très tôt par les Roses d'Acier et est repris au moment de la vidéo du maire dans le XIII^e.
- Voir Les Roses d'Acier, « What give them the right to judge us ? », *Open Democracy*, mars 2016. Lire en ligne.
- 37 Phil Hubbard, « Desire/disgust : Mapping the Moral Contours of Heterosexuality », *Progress in Human Geography*, vol. 24, n. 2, 2000, p. 191-217.
- Phil Hubbard, *Cities and Sexualities*, Routledge, 2011.
- 38 Lilian Mathieu, « Invisibiliser et éloigner : quelques tendances des politiques de la prostitution », *Regards croisés sur l'économie*, n. 15, 2014, p. 290-301. Lire en ligne.
- 39 Milena Jaksic, *La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable*, CNRS éditions, 2016.
- 40 Compte rendu du conseil municipal du X^e arrondissement de Paris, 15 juin 2015, p. 63. Lire en ligne.
- Compte rendu du conseil municipal du XX^e arrondissement de Paris, 18 juin 2015, p. 43.
- 41 « Conseil municipal et départemental des lundi 29, mardi 30 juin, mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet 2015 », 23 septembre 2015, p. 436. Lire en ligne.
- 42 « Conseil municipal et départemental. Séance des lundi 29, mardi 30 juin, mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet 2015 », 23 septembre 2015. Lire en ligne.
- 43 Marylène Lieber, « From "Territories" to City Centers. The Ambivalent Management of Women's Safety and Gentrification ? », *French Politics*, vol. 16, n. 1, 2018, p. 64-79.

44 Ya-Han Chuang et Hélène Le Bail, « How marginality leads to inclusion : insights from mobilizations of Chinese female migrants in Paris », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 43, n. 2, 2020, p. 294-312.

45 Wendy Pojmann, « "We're right here !" : The Invisibility of Migrant Women in European Women's Movements - The Case of Italy », in Wendy Pojmann (dir.), *Migration and Activism in Europe since 1945*, Palgrave Macmillan, 2008, p. 193-207, p. 204.

46 Catherine Deschamps et Anne Souyris, *Femmes publiques : Les féminismes à l'épreuve de la prostitution*, Éditions Amsterdam, 2005.

- Nicola Mai, « "Too Much Suffering" : Understanding the Interplay Between Migration, Bounded Exploitation and Trafficking Through Nigerian Sex Workers' Experiences », *Sociological Research Online*, vol. 21, n. 4, 2016. Lire en ligne.

- Lilian Mathieu, « Genèse et logiques des politiques de prostitution en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 198, 201, p. 5-20. Lire en ligne.

47 Le terme « néo-abolitionniste » veut mettre en évidence que l'usage commun du terme a évolué : l'abolitionnisme renvoyait jusqu'aux années 1970 à l'abolition des lois régulant le travail du sexe, aujourd'hui il renvoie à l'abolition de la prostitution elle-même.

- Sarah-Marie Maffesoli, « Le traitement juridique de la prostitution », *Sociétés*, vol. 1, n. 99, 2008, p. 33-46. Lire en ligne.

48 « Lutte contre le système prostitutionnel et accompagnement des personnes prostituées », Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. Lire en ligne.

49 Irene Bloemraad, « Theorising the Power of Citizenship as Claims-Making », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 44, n. 1, 2018, p. 4-26.

50 Claire Hancock, « Banlieusard.e.s Claiming a Right to the City of Light : Gendered Violence and Spatial Politics in Paris », *Cities*, n. 76, 2018, p. 23-28.

51 Carina Listerborn, « Who Speaks ? And Who Listens ? The Relationship Between Planners and Women's Participation in Local Planning in a Multi-cultural Urban Environment », *GeoJournal*, n. 70, 2007, p. 61-74.

- Carina Listerborn, « Geographies of the Veil : Violent Encounters in Urban Public Spaces in Malmö, Sweden », *Social and Cultural Geography*, vol. 16, n. 1, 2015, p. 95-115.

- Claire Hancock, « Banlieusard.e.s Claiming a Right to the City of Light : Gendered Violence and Spatial Politics in Paris », *Cities*, n. 76, 2018, p. 23-28.

Documentation



Les Roses d'Acier, « What give them the right to judge us ? », *Open Democracy*, mars 2016



Médecins du Monde, *Les Travailleuses du sexe chinoises à Paris face aux violences*, 2012



Les Fleurs Amères, un film d'Olivier Mays, Urban Distribution, 2017 (1h36)



La Marcheuse, un film de Naël Marandin, production Folamour, 2015



Bibliographie du chapitre 8 « Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris. Construire sa respectabilité, définir la violence et revendiquer son droit à la sécurité dans l'espace public » d'Hélène Le Bail



Bibliographie du chapitre 8 en PDF



Carte du Nord-Est de la Chine - Dongbei, provinces d'émigration des travailleuses sexuelles enquêtées : Heilongjiang, Jilin et Liaoning



Carte de paris : Belleville et Choisy

Auteur(s)

Hélène Le Bail

Hélène Le Bail est chargée de recherche au CNRS au sein du CERI à Sciences Po Paris. Docteure en science politique/rerelations internationales (Sciences Po, 2006), elle est aussi diplômée en langue et civilisation chinoises (INALCO). Elle a passé de nombreuses années au Japon, comme doctorante à l'université Hitotsubashi, puis comme chercheuse à l'université Waseda (2007), à la Maison franco-japonaise (2010-2013) et à l'université de Kobe (2019).

Ses travaux portent sur les migrations chinoises au Japon et en France ainsi que sur les politiques migratoires dans une perspective comparée. Un intérêt plus particulier est porté aux routes migratoires féminines (mariage, travail reproductif et travail du sexe), ainsi qu'aux questions de mobilisation et d'action collective.

Elle est co-coordinatrice du projet Émergences de la Ville de Paris : chinois.es en (île-de-)France : identifications et identités en mutations (2018-2020) et du projet ANR/IC Migrations PoAsie sur la participation politique des populations issues de l'immigration asiatique en France.

Références de citation

Le Bail Hélène (V1: novembre 2020). "Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris. Construire sa respectabilité, définir la violence et revendiquer son droit à la sécurité dans l'espace public", in Chuang Ya-Han, Trémon Anne-Christine (dir.), *Mobilités et mobilisations chinoises en France*, collection « SHS », Terra HN éditions, Marseille, ISBN: 979-10-95908-03-6
(<http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?Femmes-chinoises-travailleur> (...))

Exporter les références de citation (compatible avec les gestionnaires de références bibliographiques)

RIS

BibTeX

Dernière mise à jour : 16 novembre 2020



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0

International.

Mobilités et mobilisations chinoises en France

À LIRE EN LIGNE ET EN PDF

Sous la direction de :
Ya-Han Chuang
Anne-Christine Trémon

979-10-95908-03-6
V1 - novembre 2020

Publication de recherche des SHS en libre accès édition Web et PDF

<http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/>

Collection SHS TERRA-HN - éditions

Sous la direction de
Ya-Han Chuang et Anne-Christine Trémon.

Quels effets l'émergence de la Chine sur la scène mondiale a-t-elle produits sur les flux migratoires vers la France, première destination des migrants chinois ? Quelles sont les conséquences de la diversification des mobilités (touristiques, estudiantines) ?

Cet ouvrage pluridisciplinaire réunissant douze contributions d'anthropologues, de géographes et de sociologues fait un bilan des recherches menées au cours des dix dernières années et montre l'évolution de ces questions. Il fait dialoguer les études de la globalisation, des mobilités et les études urbaines.

Chaque chapitre, fondé sur une étude de cas, examine les dimensions sociospatiales de ces changements – notamment la cartographie changeante des quartiers dits « chinois », la formulation d'appartenances urbaines et les conflits que peut engendrer la présence chinoise. Ils interrogent l'image sociale projetée par les migrants chinois ainsi que les stéréotypes qui leur sont rattachés, les modalités et les enjeux de leurs mobilisations – malgré leurs situations souvent extrêmement fragiles, ainsi que les manières dont leurs pratiques et leurs représentations sont bousculées par la *success-story* chinoise.

Partenaires

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds des publications de l'Université de Lausanne et l'Institut Convergences Migrations.

Sommaire

- > INTRODUCTION Capitalisme flexible et conflits urbains : les nouveaux territoires des mobilités chinoises
| Ya-Han Chuang | Anne-Christine Trémon
- > CHAPITRE 1 L'État chinois, la diaspora et les Nouvelles Routes de la Soie
| Emmanuel Ma Mung
- > CHAPITRE 2 Les restaurateurs chinois, des citoyens modèles ? La transmission familiale des valeurs entrepreneuriales en contexte néolibéral
| Winnie Lem
- > CHAPITRE 3 Les mobilités étudiantes : la création d'entreprises par les diplômés chinois à Rouen
| Yong Li
- > CHAPITRE 4 Les touristes-visiteurs chinois en France : de l'écrin photographique à la visite patrimoniale
| Isabelle Brianso
- > CHAPITRE 5 En rouge et noir : les restaurants chinois à Paris, indicateurs de reconfigurations locales et transnationales
| Lise Gibet
- > CHAPITRE 6 Entre *God Dollars* et *Coran Digitals* : la circulation des articles religieux *made in China*
| Alice Hertzog
- > CHAPITRE 7 L'accès au logement par *Dapu* Les pratiques de logement

des immigrés chinois en banlieue parisienne

| Juan DU

> CHAPITRE 8 Femmes chinoises travailleuses sexuelles à Paris

Construire sa respectabilité, définir la violence et revendiquer son droit à la sécurité dans l'espace public

| Hélène Le Bail

> CHAPITRE 9 Le commerce de gros érigé en problème public :

conflits et récits à Paris et Aubervilliers

| Ya-Han Chuang | Anne-Christine Trémon

> CHAPITRE 10 Devenir Bellevillois : les manifestations comme une voie à l'intégration

| Ya-Han Chuang

> CHAPITRE 11 Vols, racisme et vidéo Mobilisations sécuritaires à Aubervilliers, Seine-Saint-Denis

| Anne-Christine Trémon

> CHAPITRE 12 S'engager dans son quartier : la mobilisation d'habitants d'origine chinoise et du sud-est asiatique à La

Courneuve, Seine-Saint-Denis

| Aurore Merle



Collection



TERRA - HN - éditions